Compt. for. : 8320-8612-8911-9200-9554- 5140-5504 - 6088 - 6516

À jour : avril 1994

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non-pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier géré par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... cpr
Coupe avec réserves de régénération ..... cra
Coupe avec réserves de semenciers ..... crs
Coupe progressive d'ensemencement ..... cpe
Coupe à diamètre limite ..... cdl
Coupe de bordure limite et dégagement des tiges d'avenir ..... cbd
Coupe de sélection ..... cs
Reboisement (frêne ou épinettes) ..... brp
Plantation à espèces mixtes ..... pm
Plantation à espèces pures ..... pp
Plantation de boutures ..... pb
Ensemencement ..... ens
Entretien commercial ..... ec
Récolte des arbres brûlés (détérioration) ..... eb

N.B. Ces interventions s'ajoutent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R	(1)
— à sapin et/ou épinette blanche	S	(2)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R	(3)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	PB	(4)
— — à pin rouge	PR	(5)
— — à pin gris	PG	(6)
— — à mélèze (larix)	L	(7)
— — à cèdre	C	(8)
— — à pruche (canada)	Pr	(9)
Pessière	E	
— à épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portion résineuse	E	(E)
— — à sapin (abies)	E	(SA)
— — à mélèze	E	(L)
— — à pin blanc	E	(PB)
— — à pin rouge	E	(PR)
— — à pin gris	E	(PG)
— — à cèdre	E	(C)
— — à sapin et épinette blanche (sapinière)	E	(SE)
— — à épinette noire (épinette de Banks)	E	(B)
— — plantation d'épinette noire	E	P
Pinède à pin blanc	PB	
— — à épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portion résineuse	PB	(E)
— — — avec pin rouge	PB	(PR)
— — — avec mélèze	PB	(L)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PB	(E)
— — — avec pin rouge	PB	(PR)
— — — avec pin gris	PB	(PG)
— — — avec pruche	PB	(Pr)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche (pinsapinière)	PB	(S)
Pinède à pin rouge	PR	
— — à épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portion résineuse	PR	(E)
— — — avec pin blanc	PR	(PB)
— — — avec mélèze	PR	(L)
— — — avec pin gris	PR	(PG)
— — — avec pruche	PR	(Pr)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche (pinsapinière)	PR	(S)
Pinède à pin gris	PG	
— — à épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portion résineuse	PG	(E)
— — — avec thuya (cèdre)	PG	(C)
— — — avec mélèze	PG	(L)
— — — avec pin blanc	PG	(PB)
— — — avec pin rouge	PG	(PR)
— — — avec pruche	PG	(Pr)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche (pinsapinière)	PG	(S)
— — — Plantation de pin sylvestre	PG	p
Cédrière	C	
— à thuya occupant plus de 75% de la portion résineuse	C	(C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C	(E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C	(PB)
— — à pin rouge	C	(PR)
— — à pin gris	C	(PG)
— — à pruche	C	(Pr)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C	(S)
— — plantation de thuya	C	thuy
Pruchaie	Pr	
— à pruche occupant plus de 75% de la portion résineuse	Pr	(Pr)
— — à thuya (cèdre)	Pr	(C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr	(E)
— — à pin blanc	Pr	(PB)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr	(PR)
— — à pin rouge	Pr	(PR)
— — à pin gris	Pr	(PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr	(S)
Mélèzin	L	
— à mélèze occupant plus de 75% de la portion résineuse	L	(L)
— — à épinette noire (épinette de Banks)	L	(B)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	L	(E)
— — à pin blanc et/ou rouge	L	(PR)
— — à pin rouge	L	(PR)
— — à pin gris	L	(PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	L	(S)
— — plantation de mélèze (larix)	L	p

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F/PG	F1(PG)
— — — — avec pin blanc	F/PB	F2(PG)
— — — — avec pin rouge	F/PR	F3(PG)
— — — — avec pin gris	F/PG	F4(PG)
— — — — avec sapin	F/S	F5(PG)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F/E	F6(PG)
Bouleau à bouleau blanc ou mixed	BP	BP(E)
— — — avec épinette noire ou rouge	BP/E	BP(PG)
— — — avec pin blanc	BP/PB	BP(PG)
— — — avec pin rouge	BP/PR	BP(PG)
— — — avec pin gris	BP/PG	BP(PG)
Bouleau à bouleau jaune avec résineux	BJ/R	BJ(E)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F/PB	F7(P